

## DESTINATION FRANCE À VÉLO : PLUSIEURS TERRITOIRES LAURÉATS LABELLISÉS FFVÉLO !

Portée par la Direction générale des entreprises, *Destination France à Vélo* est une nouvelle distinction qui met en lumière des territoires disposant d'une offre touristique structurée autour du vélo : itinéraires de qualité, équipements et services adaptés, hébergements, accessibilité et acteurs locaux mobilisés. L'objectif : faire émerger et mieux valoriser les destinations françaises où le vélo permet de découvrir pleinement le territoire. La Fédération française de cyclotourisme a participé à l'évaluation des candidatures au sein du jury de sélection. 30 territoires viennent ainsi d'être désignés lauréats.

Deux destinations lauréates sont déjà labellisées *Territoire vélo* par la Fédération, cette double reconnaissance vient souligner la qualité de leur offre cyclable et leur engagement en faveur du développement du tourisme à vélo.

### TERRITOIRE VÉLO

#### THIERS DORE ET MONTAGNE : LE LIVRADOIS-FOREZ À VÉLO.

Labellisée *Territoire vélo* depuis 2020, la communauté de communes Thiers Dore et Montagne a construit, au fil des années, une véritable dynamique autour du vélo, avec les collectivités, les clubs et les acteurs locaux. Avant, pendant et depuis l'obtention du label, ce travail collectif a permis de faire évoluer l'offre, les équipements et l'accueil des cyclistes, pour proposer des parcours adaptés au vélo de route comme au VTT. Au cœur du Parc naturel régional du Livradois-Forez, les cyclistes peuvent ainsi découvrir des routes peu fréquentées, des villages et un patrimoine riche, au rythme de leurs envies. Sa nomination parmi les *Destinations France à vélo* vient aujourd'hui saluer ce travail de terrain et une ambition partagée : faire du vélo une autre façon de découvrir et de vivre le territoire.



### TERRITOIRE VÉLO

#### LOCHES SUD TOURAINE : 550 KM D'ITINÉRAIRES POUR EXPLORER LE TERRITOIRE.

Avec 650 km d'itinéraires balisés, le Sud-Touraine fait du vélo un véritable fil conducteur pour découvrir ses villages de caractère et ses châteaux notamment avec la Loire à Vélo. Depuis sa labellisation *Territoire vélo* en 2023, collectivités, professionnels du tourisme et acteurs locaux travaillent ensemble pour améliorer l'accueil et les services proposés aux cyclistes. Stations de gonflage, bornes de recharge pour VAE, hébergements adaptés : tout est pensé pour faciliter les étapes et répondre aux besoins des cyclistes. Accessible en train avec des emplacements vélos, le territoire se prête aussi bien à l'itinérance qu'aux sorties à la journée. Sa sélection parmi les 30 lauréats souligne la place du vélo dans l'offre touristique du Sud-Touraine.



Six autres destinations lauréates intègrent également un ou plusieurs territoires déjà labellisés par la Fédération française de cyclotourisme.

### TERRITOIRE VÉLO

### BASE GRAVEL

#### MAURIENNE GALIBIER : LE VÉLO GRANDEUR NATURE.

Labellisée *Territoire vélo* depuis 2019, Saint-Jean-de-Maurienne est au cœur d'une destination emblématique du cyclisme alpin, avec un accès privilégié à plusieurs cols mythiques comme le Galibier, la Croix de Fer, le Glandon et la Madeleine. Maurienne Galibier dispose également d'une Base gravel FFVélo proposant plusieurs itinéraires par niveau, entre vallées, forêts, cols et patrimoine local. Cette double reconnaissance de la Fédération française de cyclotourisme trouve aujourd'hui un prolongement avec la nomination de Maurienne Galibier parmi les *Destinations France à vélo*.



### TERRITOIRE VÉLO

### BASE VTT

#### PROVENCE ALPES AGGLO : UNE TERRE DE VÉLO RECONNUE.

Nouvelle lauréate *Destination France à vélo*, Provence Alpes Agglomération s'appuie sur une offre vélo reconnue par les fédérations. Son territoire intègre Digne-les-Bains, labellisée *Territoire vélo* en 2010, ainsi que le Domaine VTT Provence Alpes, première Base VTT à avoir obtenu une double labellisation FFVélo et FFC en 2020. Avec plus de 1 600 km de sentiers balisés et plus de 100 parcours, le domaine offre une diversité de pratiques, des Terres Noires au Val de Durance, en passant par la vallée de la Blanche et le Verdon. Une offre qui témoigne d'un engagement de longue date pour développer le vélo sur le territoire.





### SPL TOURISME EN PAYS DE SAINT-OMER : LE VÉLO AU CŒUR DES COLLINES D'OPALE.



Au cœur du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, **le Pays de Lumbres offre un terrain idéal pour découvrir à vélo les paysages vallonnés de la vallée de l'Aa.** La destination dispose d'une **Base VTT les Collines d'Opale, avec 13 parcours balisés et entretenus, adaptés à différents niveaux**, au départ notamment de Lumbres ou Seninghem. Cette reconnaissance par la Fédération française de cyclotourisme vient aujourd'hui s'inscrire dans une dynamique plus large, avec la nomination de la SPL Tourisme en Pays de Saint-Omer parmi les 30 *Destinations France à vélo*. Une nouvelle étape pour **valoriser une offre de pleine nature** où le vélo permet de découvrir autrement les villages, les reliefs et le patrimoine du territoire.



### PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES : UNE OFFRE VTT RECONNUE.



Le Parc naturel régional des Grands Causses rejoint les 30 *Destinations France à vélo* et s'appuie sur **une offre VTT déjà reconnue par la Fédération française de cyclotourisme avec la Base VTT Millau Grands Causses.** Celle-ci propose **11 itinéraires balisés de 17 à 35 km, adaptés à différents niveaux**, pour découvrir le Viaduc de Millau, les causses, les vallées et les paysages emblématiques du territoire. Les parcours bénéficient d'un **balisage officiel et d'un classement des difficultés**, garantissant aux pratiquants **une offre lisible et structurée**. Cette reconnaissance fédérale trouve aujourd'hui un prolongement avec la nomination du Parc naturel régional, qui vient **mettre en lumière le travail engagé pour développer et structurer les activités vélo et de pleine nature sur le territoire.**



### DESTINATION MONT VENTOUX PROVENCE : LE VÉLO AU PIED DU VENTOUX.



Ici, le vélo se découvre au fil des chemins, des vignobles, des villages et des paysages du Ventoux. Située au pied du Mont Ventoux et des Dentelles de Montmirail, **la Base gravel Vaucluse - FFVélo, labellisée depuis 2025**, est la première Base gravel à avoir reçu ce label fédéral. Les itinéraires traversent collines, forêts et vignobles, avec **des parcours adaptés à différents niveaux** pour découvrir le Vaucluse autrement. Encadrement professionnel, location de matériel, traces GPS et restauration sur place complètent l'offre et facilitent la découverte du territoire à vélo. **Une dynamique portée par les acteurs locaux** qui prend aujourd'hui une nouvelle dimension avec l'entrée de Destination Mont Ventoux Provence parmi les *Destinations France à vélo*.



### OFFICE DE TOURISME DU SUNDGAU SUD ALSACE : LE VÉLO EN LIBERTÉ.



Entre Jura alsacien, vallées et villages de caractère, le Sundgau offre **un terrain de jeu particulièrement riche pour les cyclistes.** Le territoire bénéficie d'une **double reconnaissance de la Fédération française de cyclotourisme, avec une Base VTT et une Base gravel.** La Base VTT propose **33 circuits et plus de 700 km d'itinéraires balisés**, tandis que l'offre gravel permet d'explorer le territoire par les petites routes, chemins forestiers et agricoles, grâce à **des parcours adaptés à différents niveaux.** Cette **diversité d'itinéraires et de pratiques, structurée avec les acteurs locaux**, prend aujourd'hui une nouvelle dimension avec l'entrée de l'Office de tourisme du Sundgau Sud Alsace parmi les *Destinations France à vélo*.

À travers ses labels *Territoire vélo*, *Base VTT* et *Base gravel*, la Fédération contribue, aux côtés des territoires, à structurer et à développer l'offre cyclable partout en France. Une dynamique qui participe à faire de la France une destination de référence pour le tourisme à vélo, en offrant aux cyclistes toujours plus de territoires à découvrir, à leur rythme et selon leurs envies.



<http://> [Découvrez tous les territoires labellisés FFVélo.](#)



[Téléchargez photos et visuels.](#)

#### CONTACT PRESSE

Anissa Sidi-Moussa - Attachée de presse  
06 74 01 15 30 - [asm@ffvelo.fr](mailto:asm@ffvelo.fr)